

Bachelier en management du tourisme et des loisirs

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE		
Tél : +32 (0) 64 23 76 23	Fax : +32 (0) 64 23 76 33	Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Territoire I			
Code	ECTO1B13TER	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Elodie NUOTATORE (elodie.nuotatore@helha.be) Sophie DE TOLLENAERE (sophie.de.tollenaere@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est de préparer au mieux les étudiants à identifier et valoriser les ressources

naturelles présentes sur le territoire ainsi qu'à comprendre l'impact de l'activité touristique sur un milieu en terme d'environnement, éthique et développement durable.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au tourisme**
 - 3.1 Utiliser des supports cartographiques et gérer la dimension espace-temps des produits

Acquis d'apprentissage visés

Les acquis d'apprentissage visés sont repris dans chaque description des activités d'apprentissage composant cette unité d'enseignement.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECTO1B13TERA	Géographie touristique I	24 h / 2 C
ECTO1B13TERB	Ethique, environnement et développement durable	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECTO1B13TERA	Géographie touristique I	20
ECTO1B13TERB	Ethique, environnement et développement durable	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions : 1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier en management du tourisme et des loisirs

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Géographie touristique I			
Code	4_ECTO1B13TERA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie DE TOLLENAERE (sophie.de.tollenaere@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le cadre de l'unité d'enseignement Territoire I ECTO1B13TERA.

La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer au mieux les étudiants à identifier et valoriser les ressources naturelles présentes sur le territoire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, il est attendu que l'étudiant soit capable de :

- Utiliser les supports cartographiques.
- Maîtriser la localisation des grands lieux touristiques internationaux.
- Evaluer le potentiel naturel d'un milieu.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Qu'est ce que la géographie ? Représentations de la Terre, Continents, Océans, Echelles, Coordonnées géographiques Composantes naturelles et humaines afin d'identifier les atouts et faiblesses d'un milieu.
- Les composantes naturelles d'un milieu: Géologie, Pédologie, Orographie, Géomorphologie, Hydrographie, Climatologie, Flore et Faune ainsi que leurs influences sur l'activité touristique.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral.
- Etudes de cas.
- Exercices de recherche d'informations .
- Exercices d'analyse.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluations formatives

Sources et références

Ouvrages spécialisés, articles de presse, sites internet, revue de tourisme, vidéos

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diaporamas, notes de cours, documents divers.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation écrite

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier en management du tourisme et des loisirs

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
 Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ethique, environnement et développement durable			
Code	4_ECTO1B13TERB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Elodie NUOTATORE (elodie.nuotatore@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour but d'amener l'étudiant(e) à pouvoir se poser des questions de réflexion quant à sa future pratique professionnelle et d'appréhender certaines situations à travers des questionnements éthiques, personnels, sociaux, économiques et environnementaux.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, il est attendu de l'étudiant(e) qu'il/elle soit capable de:

- Avoir une idée de l'impact de l'activité touristique sur le milieu (différentes dimensions);
- Identifier, comprendre et maîtriser les divers courants théoriques éthiques ainsi que leurs perspectives et enjeux en matière environnementale et en matière de développement durable (notamment, le concept de responsabilité sociale des entreprises - RSE);
- Analyser certains sujets/projets d'entreprise - issue du secteur du tourisme - éthiques, environnementaux, ou prenant en compte la problématique du développement durable (éventuellement en lien avec la RSE);
- Mettre en pratique ces courants et perspectives éthiques, environnementales et de développement durable au sein de divers sujets/projets et proposer des pistes d'améliorations concrètes;
- Identifier les relations pouvant exister entre rentabilité et développement durable ;
- Prendre du recul, argumenter et se situer de manière personnelle et critique par rapport aux sujets abordés au cours;
- Réaliser la complexité des questionnements à la base des concepts vus en cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A travers cette activité d'apprentissage, l'étudiant(e) va, au départ d'exemples de l'actualité, être amené(e) à se poser différentes questions de réflexion en lien avec les 3 concepts-clés de l'intitulé de ce cours : Ethique - Environnement - Développement durable. Ces trois dimensions feront l'objet d'une analyse sous l'angle de leur(s) définition(s).

La notion d'éthique environnementale sera également explorée au travers de ses enjeux et perspectives. L'analyse de la question grandissante du développement durable introduira également le concept de RSE dont les impacts sur les entreprises issues du secteur seront également étudiés.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral
Réflexions personnelles
Travaux pratiques en équipe
Mises en situation
Exemples tirés d'actualités

Les notes de l'étudiant(e) font partie intégrante de la matière évaluée.

Dispositifs d'aide à la réussite

Projet d'équipe;
Pédagogie inductive;
L'étudiant(e) est invité(e) à prendre contact avec l'enseignante par mail s'il/elle rencontre des difficultés en dehors des séances.

Sources et références

Ouvrages et sites spécialisés

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Slides de cours,
Vidéos;
Sites Internet;
Toutes les ressources postées sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session Q1:

30% de la note finale sera accordée à un travail écrit, à réaliser en équipe et présenté oralement;
70% de la note finale résultera d'une examen écrit portant sur l'ensemble de la matière.

Session Q3:

100% de la note finale résultera d'une examen écrit portant sur l'ensemble de la matière.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	30		
Période d'évaluation			Exe	70	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation

restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).